

Règlement des PRESTATIONS SOLO Scène MANSÆ - Animasia 2023

GENERAL

- ❖ Dans le cadre du festival Animasia 2023, le Mansæ organise un temps réservé aux prestations solo de danse K-pop ouvert à toutes et tous.
- ❖ Le dimanche 8 octobre 2023 à 16h30 au Parc des Expositions – Bordeaux Lac.

MODALITÉS

- ❖ Les prestations sont ouvertes aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ».
- ❖ Un nombre limité d'inscriptions seront accueillies. Ces limites peuvent être modifiées, sans préavis, par l'organisation Mansæ en fonction du planning général du festival.

MESURES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

- ❖ Le masque n'est pas obligatoire dans l'enceinte du festival sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition pour tous au sein du festival.

PARTICIPATION

- ❖ La participation à ces prestations est gratuite.
- ❖ La participation à cette activité est tributaire de la pré-inscription dûment réalisée sur le net.
- ❖ La pré-inscription aux prestations solo se compose du renvoi du formulaire d'inscription dûment rempli ainsi que de la bande-son respectant le temps maximum donné pour chaque solo.
- ❖ L'organisation se donne une semaine pour répondre à votre participation. Passé ce délai, si vous n'avez pas reçu de réponse, c'est que votre mail n'a jamais été reçu. N'hésitez pas à vous renseigner et renvoyer votre pré-inscription.
- ❖ Les pré-inscriptions sont à remplir avant le dimanche 1er octobre 2023, date limite pour participer.
- ❖ Un mail définitif vous sera envoyé quelques jours avant le festival avec toutes les informations définitives relatives au déroulement des prestations.
 - Les personnes dont la pré-inscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter à la scène Mansæ et aux horaires indiqués dans les mails de briefing en amont du festival pour transformer leur pré-inscription en inscription.

COMPORTEMENT ET RESPECT

- ❖ Tout participant coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors des prestations sera immédiatement exclu du festival de façon définitive.

TEMPS ET BANDE SON

- ❖ Durée de la prestation/bande-son: 1 minute 30 secondes minimum/2 minutes 30 maximum
- ❖ Format MP3 uniquement.
- ❖ Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec vos prénoms, noms).
- ❖ L'organisation Mansae se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini ou si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibre des sons).

SÉCURITÉ SUR SCÈNE

- ❖ Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis, ...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors de scène.
- ❖ Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, paintball ou assimilés). Les accessoires construits en carton, mousse ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptés.
- ❖ Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».
- ❖ Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail polecoree@mandora.fr

BRIEFING

- ❖ Un ordre de passage effectif des prestations (et soumis à modification si besoin) vous sera fourni par mail avant le festival.
- ❖ Après transformation de leur pré-inscription en inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation de la scène Mansae, et ce à l'horaire précisé.
- ❖ Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène.